

Comment présenter sa thèse sous forme électronique

Mémento à l'usage des doctorants

Une thèse doit être conforme aux spécifications indiquées dans le « Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants ». Vous trouverez un lien vers ce guide sur le site <http://theses-en-ligne.fr/montpellier/> (page d'accueil, Menu de gauche : Edition électronique, puis en haut de la page.), ainsi que sur le site de l'ABES <http://www.abes.fr/>, (Onglet « Thèses » de la page d'accueil, puis « Espace pour les doctorants »).

Les préconisations énumérées ci-dessous ont pour but d'assurer une certaine cohérence de présentation des thèses au plan national.

*Elles concernent la version électronique de la thèse et la version imprimée fournie aux rapporteurs et au jury. Elles doivent être respectées **dès le premier dépôt** électronique (effectué 3 semaines avant la soutenance).*

Une thèse doit impérativement comporter :

1. La page de titre (une 2^{ème} page de titre peut figurer dans la version papier après la page de couverture) avec les éléments obligatoires suivants :

- **le nom de l'établissement de soutenance** (ou des établissements en cas de cotutelle)
- **le nom de l'école doctorale**
- **l'intitulé et l'adresse de l'unité ou du laboratoire** où la thèse a été préparée, selon les formes prescrites par l'établissement de soutenance

Exemple :
UNIVERSITE DE MONTPELLIER
ECOLE DOCTORALE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine (CEPEL)-UMR 5112 (+ Adresse)

- **le type de doctorat**
- **la discipline**
- **les noms et prénoms de l'auteur** (avec les accents) : le nom patronymique, suivi éventuellement du nom d'usage, qu'il résulte du mariage ou de la filiation. **Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les noms et prénoms de l'auteur, les noms sont en majuscules, les prénoms sont en minuscules**
- **le titre de la thèse**
- **les noms et prénoms du directeur de thèse** : (noms en majuscules, prénoms en minuscules). S'il y a deux directeurs, mentionner en premier le directeur

principal. Pour les thèses soutenues en cotutelle, utiliser une barre oblique "/" pour séparer les deux directeurs de thèse

- **la date de soutenance**
- **les noms et prénoms des membres du jury** (noms en majuscules, prénoms en minuscules)

2. Les pages liminaires (pages qui suivent la page de titre) contiennent obligatoirement :

- **le résumé en français.** Le résumé doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris. Il doit être précis et permettre de comprendre comment le sujet est abordé. **Il est distinct du résumé substantiel en français** nécessaire dans le cas d'une thèse en cotutelle, si la langue de la thèse n'est pas le français
- **le titre en anglais**
- **le résumé en anglais** pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales (au maximum 1700 caractères, espaces compris)
- **les mots clés en français.** Le doctorant choisit les mots clés en fonction de la terminologie en vigueur dans les disciplines juridiques. La bibliothèque universitaire peut également aider l'auteur à les définir. Elle mettra les mots choisis par l'auteur en cohérence avec les vocabulaires en usage dans les catalogues collectifs
- **les mots clés en anglais**
- **l'intitulé et l'adresse de l'unité ou du laboratoire** où la thèse a été préparée, s'ils ne figurent pas en page de titre

3. La table des matières, placée de préférence après les pages liminaires : les parties, chapitres, sous chapitres...doivent être accompagnés de leur numéro de page. La liste des annexes éventuelles doit être donnée à la fin de la table des matières. La table des matières peut être suivie de tables particulières : tableaux, figures, illustrations...

4. Le corps de la thèse

5. La bibliographie : voir les pages consacrées à la bibliographie dans le « *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants* ». Vous pouvez aussi prendre conseil auprès des bibliothécaires

6. Les annexes éventuelles, dont la liste doit figurer à la fin de la table des matières (voir ci-dessus)

7. Les index éventuels